



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Assemblée Générale des maires et des présidents de
communautés de Tarn-et-Garonne

23 octobre 2021

Allocution de Mme Chantal MAUCHET, Préfète de Tarn-et-
Garonne

Monsieur le président de l'association des maires et des présidents de
communautés de Tarn-et-Garonne,

Mesdames les députées,

Messieurs les sénateurs,

Madame la vice-présidente du conseil régional,

Monsieur le président du conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Madame et Messieurs les présidents des communautés de communes et
d'agglomération,

Mesdames et Messieurs les maires de Tarn-et-Garonne,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de **m'accueillir à votre réunion annuelle** à laquelle j'ai
plaisir à participer, accompagnée des membres du corps préfectoral et des
chefs de service de l'Etat.

Monsieur le Président, je salue la bonne organisation de cette rencontre
avec des thèmes et des témoignages qui **révèlent tout le caractère et la
volonté des élus de Tarn-et-Garonne pour porter haut leur territoire.**

Parmi ces élus, permettez-moi de féliciter les conseillères et conseillers régionaux et départementaux issus des élections de juin dernier, et en particulier Monsieur le président du conseil départemental, à qui je formule tous mes voeux pour ce mandat qui commence. Nos premiers échanges sont d'ores-et-déjà très constructifs et j'offre bien entendu, avec mes services, toute ma disponibilité pour travailler de concert en faveur du département.

Mesdames et Messieurs les maires, je saisis l'occasion de ce congrès départemental pour vous **exprimer très solennellement, au nom de l'État, mes remerciements pour votre action.** Je sais le temps considérable que vous passez à écouter et à rassurer vos administrés. Je sais aussi l'engagement quotidien que vos fonctions impliquent, prenant sur le temps de famille et souvent pour recevoir des critiques plus que des compliments. Vous êtes tout autant médiateur, psychologue, soutien moral, censeur et **représentant de l'Etat, disposant des pouvoirs de police et officier de police judiciaire.**

Vous êtes tout cela et parfois, malgré l'aide de votre conseil municipal, cela a pu être **pesant sur vos épaules** : au cours de mes rencontres dans vos communes, certaines ou certains d'entre vous ont pu me confier le poids de cette responsabilité permanente, voire des situations de conflits, d'insultes, de risques. Peu d'entre vous cependant cèdent au découragement ; bien au contraire, vous êtes fiers de ce que vous faites et vous avez raison. J'ai toujours trouvé des élus résilients, avec des propositions et des ambitions pour leur territoire.

La pandémie a plus que jamais mis en lumière le rôle de proximité que vous exercez et que la population réclame, veut voir renforcé.

Pour l'ensemble de votre engagement, je voulais vous témoigner ma reconnaissance. Et me joindre aux hommages qui ont été rendus aux maires décédés au cours de cette année dans l'exercice de leurs mandats.

Depuis que j'ai pris mes fonctions en décembre dernier, **ma priorité a été d'incarner un État proche, disponible et facilitateur.**

Michel Crozier, en fin sociologue des organisations, disait des relations entre préfet et maires qu' un « bon préfet sait écouter ses maires et qu'un bon maire a naturellement l'oreille de son préfet ». Vous écouter c'est entendre vos préoccupations, avec l'ensemble de mes services. C'est répondre à vos interrogations et, à travers vous, à celles de vos concitoyens.

Durant le premier semestre, j'ai organisé des conférences intercommunales au plus près du terrain et je poursuivrai ces échanges par une réunion des 10 présidents d'EPCI le 10 novembre prochain.

Vous avez reçu une pochette à votre arrivée qui contient des fiches pratiques, notamment sur vos sujets de préoccupation, sujets relevés lors de ces conférences intercommunales des maires. Une version dématérialisée de ce document sera également mise en ligne sur le site de la préfecture.

À l'image de vos responsabilités, les sujets qui vous tiennent à cœur portent sur de nombreux aspects de la vie politique : les pouvoirs de police du maire, la sécurité et la salubrité publique, le développement du territoire, y compris l'accès aux services, la planification de l'espace, les risques naturels et les inondations, les énergies renouvelables, le plan de relance ou encore les emplois.

Je puis vous assurer de toute l'attention des services de l'État pour y répondre. Les chefs de ces services m'accompagnent aujourd'hui pour vous écouter, comme ils m'ont accompagnée dans mes rencontres de ce premier semestre 2021.

L'État peut en effet mobiliser largement à travers ses différents opérateurs et organismes publics pour apporter un soutien technique et financier à vos projets.

Sur le plan financier, **les dotations de fonctionnement des communes sont en progression de 1.4 % en 2021, atteignant 52 976 652€** . C'est la

quatrième année consécutive que la dotation globale de fonctionnement est en progression. **Pour les 10 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du département, la DGF est de 12 155 558€, soit une augmentation de +0,67% par rapport à 2020.** Pour les EPCI, il s'agit d'une cinquième année consécutive de progression de la DGF.

Sur le plan de l'investissement, l'État a octroyé plus de **18 millions d'euros** en subventions d'investissement à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local et la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements, ce qui a permis de soutenir 189 projets portés par les collectivités territoriales. Plus de 6,35 millions d'euros ont concerné des subventions exceptionnelles allouées dans le cadre du plan France Relance.

L'année 2021 a de nouveau été dominée par la sortie de la crise sanitaire et la relance économique. Ces efforts ont demandé une mobilisation massive des services de l'État, en étroite collaboration avec les élus locaux. Je vous ai réunis régulièrement pour vous tenir informés de l'évolution de la crise et décidé des mesures à prendre collectivement.

Nous avons en effet vacciné plus de 194 000 personnes sur 7 centres de vaccination dans le département, grâce à une mobilisation exceptionnelle de l'Agence Régionale de Santé et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du 82, que je tiens à saluer pour leurs actions, ainsi que les maires qui ont mis à disposition leurs locaux pour les centres de vaccination. Nous avons atteint un taux de couverture vaccinale de 90 % de la population adulte. Il nous faut poursuivre l'effort particulièrement en direction des jeunes et des personnes âgées de plus de 80 ans. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, actuellement le taux de positivité du département est inférieur à 1 donc c'est un bon signe, il nous faudra envisager la fermeture prochaine des centres de vaccination, la médecine de ville devant prendre le relais.

France Relance a été déployé depuis le début de l'année sur tout le département : sur les volets de la compétitivité, de la cohésion sociale ou de la transition écologique. J'ai reçu dernièrement 14 entreprises bénéficiaires du Plan de Relance qui ont investi dans la transition écologique ou la

modernisation de leurs équipements. 23 entreprises étaient lauréates au total, pour une subvention de l'État d'environ 4,5 millions d'euros.

La reprise économique s'accroît – le taux de croissance national est estimé à plus de 6 % pour 2021 et plus de 3 % pour 2022 – il faut continuer à accompagner cette reprise sur l'aide à l'emploi et aux recrutements.

Je souhaite ainsi vous faire part des priorités que m'a confiées le Premier Ministre à travers une feuille de route pour la période 2021-23. Ces éléments ne sont pas exhaustifs, mais constitueront le fil directeur de mon action dans le Tarn-et-Garonne.

Tout d'abord, agir pour renforcer la sécurité et l'engagement citoyen : renforcer la sécurité du quotidien, contre la délinquance et les violences intrafamiliales ; et développer l'engagement citoyen. Ces engagements se traduisent par des mesures concrètes sur le département : renforts d'effectifs, modernisation des équipements de la gendarmerie par exemple. Les élus doivent également être protégés et ne doivent pas aller seuls sur une résolution de conflit ; la gendarmerie et la police sont à votre disposition, ils interviennent en priorité sur l'appel d'un élu.

Par ailleurs, la police et la gendarmerie organisent depuis le début de l'année des formations à la gestion des violences et des incivilités à l'attention des élus. Je vous invite à vous inscrire aux prochaines sessions.

Ensuite, **permettre à la jeunesse de trouver sa place dans la société.** C'est un enjeu de taille dans un département dans lequel les résultats scolaires sont en dessous des résultats de la région et où le taux de chômage chez les jeunes reste encore trop élevé. On le sait, la crise sanitaire a été un accélérateur d'inégalités, notamment pour les jeunes.

L'action à ce niveau doit passer par des actions coordonnées avec l'Education Nationale pour résoudre les problèmes structurels d'orientation et de perspectives et **renforcer les mesures en faveur de l'emploi.** Nous allons continuer à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, notamment

à travers le plan #1jeune1 solution et nous devons répondre davantage aux besoins des entreprises en matière de recrutement.

Améliorer l'accès aux services publics sur le territoire. L'État s'engage notamment à développer l'offre France Services pour accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives. 14 services existent déjà sur le département, dont 2 itinérants. Nous œuvrons pour la couverture quasi-intégrale du département en fibre optique à horizon 2023-2024, dans le cadre du partenariat noué entre l'État, le Conseil Départemental et les intercommunalités. Les services de santé, la présence des médecins sont des questions cruciales en Tarn-et-Garonne, l'État vous aide sur les investissements permettant de les installer et de mieux les accueillir. Enfin, la reconstruction de l'hôpital de Montauban, groupement hospitalier de territoire articulé avec 5 hôpitaux de proximité, est aussi une priorité qu'il faut réussir. Les crédits du Ségur de la Santé doivent être inscrits d'ici la fin de l'année. Je réunirai régulièrement l'ensemble des élus concernés pour des points d'information sur l'avancement de cette opération.

Accélérer la transition écologique, améliorer l'offre de logement en qualité et en quantité, et assurer une meilleure gestion de la ressource en eau. Sur le logement, cela passe par le renouvellement urbain des quartiers, la lutte contre l'habitat indigne, et l'offre de logements de qualité accessibles à tous, en accélérant la rénovation énergétique. La contractualisation avec l'État, sur une durée de 6 ans, va permettre de rendre lisibles ces engagements par les contrat de relance et de transition écologique. Il y en aura trois de signés sur le département d'ici fin 2021, instruments de développement vertueux et respectueux des ressources naturelles.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, c'est un thème clé pour le Tarn-et-Garonne étant donné l'importance du secteur agricole dans le département, les cours d'eau qui la traverse, mais aussi le déficit structurel qui en existe. L'État se veut volontariste sur ce sujet, notamment pour accompagner l'émergence de nouvelles structures de gouvernance locale. Il s'agit également de mettre en œuvre avec la chambre d'agriculture et le conseil départemental le protocole pour optimiser l'utilisation des retenues collinaires

pour l'irrigation dont le programme a été voté à hauteur de 2 millions d'euros par l'Agence de l'eau en juin dernier, spécifiquement pour le Tarn et Garonne.

Contribuer à la valorisation et au développement du territoire grâce aux projets majeurs à venir, en accompagnement des collectivités concernées, et en particulier le Conseil régional et le conseil Départemental, dont certains projets sont mentionnés dans le contrat de plan Etat-Région. Certains projets seront structurants tels que : la rénovation du cloître de Moissac, la valorisation de la grotte néandertalienne de Bruniquel , un projet de développement de l'abbaye de Beaulieu.

Le projet de création de la LGV est une opportunité inédite pour le département : opportunité de développement et d'attractivité. Le préfet de région Occitanie a été nommé préfigurateur et s'emploie à réaliser le tour de table financier. Le projet traverse 29 communes. J'ai entendu les demandes d'informations de celles-ci sur le déroulement de la DUP, je vais organiser prochainement avec la SNCF une réunion à ce sujet avec l'ensemble des maires concernés.

Ces projets sont ambitieux. Ils demanderont l'engagement et la mobilisation de l'État, et des élus.

C'est ensemble que nous pouvons agir sur l'essentiel.

Soyez assurés que vous trouverez toujours en l'État **un partenaire de confiance, solide et ambitieux** au service des Tarn-et-Garonnais et de leurs représentants.